

ÉLECTIONS AU CONSEIL DE
L'INSTITUT D'ADMINISTRATION DES ENTREPRISES SAVOIE MONT-BLANC

Scrutin du 6 décembre 2016

DÉCLARATION INDIVIDUELLE DE CANDIDATURE

(Il est recommandé d'utiliser un stylo bleu afin de pouvoir vérifier l'authenticité de la signature)

Cette déclaration individuelle de candidature (version originale ou version scannée) est à joindre à la liste de candidatures et doit être :

- soit envoyée par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse postale suivante :

Madame la directrice de l'IAE Savoie Mont-Blanc
DIRECTION
4 chemin de Bellevue
BP 80439
74944 ANNECY-LE-VIEUX

ou

Madame la directrice de l'IAE Savoie Mont-Blanc
DIRECTION
BP 1104
73011 CHAMBERY CEDEX

- soit déposée contre accusé de réception :
 - Pour le site d'Annecy-le-Vieux : auprès de madame Alexia MEYER, assistante de direction, bureau 40, ou de madame Nadia YAHIA-BERROUIGUET, responsable du service RH/finances – bureau 38, du lundi au vendredi de 09h00 à 12h30 et de 13h00 à 16h00,
 - Pour le site de Jacob-Bellecombette : auprès de monsieur Eric BLANDIN, responsable administratif adjoint – bureau 23107, du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et 14h00 à 16h00,

Impérativement avant le 30 novembre 2016 à 12 heures.

Adresse pour la transmission par voie électronique : direction.iae@univ-smb.fr.

Dans le cas d'une transmission par voie électronique, l'original de ce document devra parvenir impérativement avant le 30 novembre 2016 à 12 heures (sous peine d'irrecevabilité de la candidature) à l'adresse sus-indiquée.

Je soussigné-e

Nom d'usage :

Nom de famille :

Prénom :

Date de naissance :

Formation suivie (pour les étudiants) :

déclare me porter candidat-e au conseil de l'Institut d'Administration des Entreprises Savoie Mont-Blanc dans le collège des usagers,

sur la liste présentée ⁽¹⁾ / soutenue ⁽¹⁾ par

en n° sur cette liste.

Date : Signature

Pour les usagers, joindre obligatoirement une photocopie de la carte d'étudiant 2016-2017.

Le dépôt des candidatures est obligatoire. Lorsqu'elles sont adressées par lettre recommandée, la date limite de dépôt fixée correspond à la réception du courrier.

Un récépissé de confirmation du dépôt de candidature sera remis à la personne dépositaire, qui ne constitue en aucun cas une validation des candidatures.

(1) Rayer la mention inutile